

Compte rendu de la quatrième rencontre 2008-2009 de la Table des représentants du loisir municipal tenue le mercredi, 18 février 2009 à 9 h à la Mairie de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

---

## **1. Mot de bienvenue et présencea**

Madame Lynda Fleury souhaite la bienvenue aux participants tout en remerciant la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et monsieur Bernard Galipeau de leur accueil.

Sont présents :

Madame Caroline Messier-Viau, stagiaire Service des loisirs, Notre-Dame-des-Prairies

Madame Catherine Lebeau, coordonnateur événements spéciaux et vie communautaire, Ville de L'Assomption

Madame Céline Croteau, responsable des loisirs, Saint-Ambroise-de-Kildare

Madame Geneviève Babin, technicienne en loisir, Saint-Jacques

Madame Geneviève Côté, technicienne en loisir, Saint-Charles-Borromée

Madame Isabelle Champagne, chef de division soutien à la vie communautaire, Repentigny

Madame Johanne St-Aubin, animatrice socioculturelle, Joliette

Madame Josée Perreault, régisseuse en loisir, Lavaltrie

Madame Karine Marois, directrice Service des loisirs, Saint-Thomas

Madame Kim Pelletier, coordonnatrice loisirs, Saint-Jean-de-Matha

Madame Marie-Andrée Breault, directrice des loisirs, Notre-Dame-des-Prairies

Madame Marie-Ève Dupuis, directrice Service des loisirs et communauté, Lavaltrie

Madame Monique Bélair, directrice Service des loisirs, Joliette

Madame Monique Picard, directrice des loisirs et culture, Chertsey

Madame Nathalie Lépine, directrice des loisirs, Sainte-Julienne

Madame Sergine Bouchard, directrice des loisirs Saint-Cuthbert, Sainte-Élisabeth et Saint-Norbert.

Madame Stéphanie Gilbert, chef de section programmation, Repentigny

Monsieur Bernard Galipeau, directeur loisirs, sport et culture, Saint-Roch-de-l'Achigan

Monsieur David Chevrette, directeur des loisirs, Crabtree

Monsieur Marc-André Gagnon, stagiaire au Service des loisirs, Saint-Donat

Monsieur Rémi Richard, directeur Loisir, culture, communautaire, L'Assomption

Madame Elyse Lafortune, agente de développement, Loisir et Sport Lanaudière

Madame Lynda Fleury, agente de développement, Loisir et Sport Lanaudière

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Les modifications suivantes ont été apportées à l'ordre du jour proposé :

- inversion des points 4 et 5 considérant que madame Isabelle Champagne doit quitter la rencontre plus tôt.
- ajout au point 5.b Dépôt du communiqué portant sur le loisir créatif ;

L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Mot de bienvenue et présences
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du dernier compte rendu (11 décembre 2008) et suivi
  4. Nouvelles de l'AQLM
    - a. Dossier « Camp de jour » présentation de madame Isabelle Champagne (Ville de Repentigny)
  5. Nouvelles de Loisir et Sport Lanaudière
    - a. Informations
      1. Compilation des données « personnel surnuméraire dans Lanaudière »
      2. « Maximisez la pratique du tennis dans votre municipalité »
      3. Formation « Connaitre et encadrer ses bénévoles »
      4. Saines habitudes de vie en milieu municipal (thématique, dépliant d'informations, camp de jour...)
    - b. Dépôt
      1. Communiqué et formulaire Quinzaine du livre de Lanaudière
      2. Grilles pour inventaire des équipements culturels « Hexagone »
      3. Communiqué sur le loisir créatif
  6. Échanges portant sur les politiques familiales
    - a. Suivi de la présentation de monsieur Bernard Galipeau (municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan) et madame Marie-Eve Dupuis (Ville de Lavaltrie)
  7. Politique de reconnaissance (petite municipalité)
    - a. Présentation de monsieur Bernard Galipeau (municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan)
  8. Divers
  9. Évaluation de la rencontre
  10. Prochaine(s) rencontre(s)
    - a. Sujet(s) et responsable(s)
    - b. Date(s), heure et endroit(s)
  11. Fin de la rencontre
- 3. Adoption du dernier compte rendu (11 décembre 2008)**

Le dernier compte rendu est adopté et le suivi est assuré.

Les représentants qui ont déposé des projets dans le cadre de « Québec en forme » informent les participants de l'évolution des dossiers.

Concernant le point 5b du dernier compte rendu, « Formation Prévention et gestion des risques associés aux loisirs et aux événements », les participants manifestent leur satisfaction et suggèrent de tenir une autre formation sur ce thème en abordant qu'un ou deux aspect(s) (exemple : sécurité pour les événements, prévention des risques pour les airs de jeu...).

#### 4. **Nouvelles de l'AQLM**

a. Dossier « Camp de jour » présentation de madame Isabelle Champagne (Ville de Repentigny)

Madame Isabelle Champagne de la Ville de Repentigny est invitée à présenter l'historique, les objectifs ainsi que l'ensemble du Programme Québécois de formation en animation, programme développé grâce à une collaboration entre plusieurs partenaires (CQL, MELS, ONL, AQLM, RURLS)(voir annexe 1). Cette dernière a participé à la formation « maître-formateur » du nouveau programme et est appelée à donner des commentaires sur le contenu du programme et non sur la mise en oeuvre de celui-ci. Un document de présentation est remis.

Suite à la présentation, plusieurs questions et inquiétudes sont soulevées :

- Est-ce que le programme pourra s'adapter à la réalité des municipalités rurales? Les villes ciblées à titre de projets pilotes représentent des villes d'importance... Il faut sensibiliser les partenaires à cette réalité.
- Est-ce que ce programme deviendra obligatoire pour les camps de jour?
- Le programme pourra-t-il être offert dans le milieu scolaire? Au même titre que la formation « gardiens avertis ».
- Est-ce qu'une reconnaissance des acquis sera mise en place pour la main d'œuvre qui détient déjà une formation ou une spécialisation? Par exemple, les jeunes étudiants en technique d'éducation spécialisée, technique d'intervention en loisir...
- Le nombre d'heures de formation théorique (35 heures) et de stage (35 heures) entraîne des coûts supplémentaires (on doit payer les animateurs) et ne répond qu'à des éléments de base. Le programme doit être adaptable pour insérer les informations spécifiques à chaque milieu. On doit ajouter les thématiques des premiers soins, l'intervention auprès des enfants présentant des troubles de comportement...

- Est-ce que les critères d'évaluation menant à l'accréditation seront respectés et appliqués uniformément par tous les organismes responsables?

Somme toute, les participants trouvent intéressant que :

- la formation et l'expertise des animateurs soient reconnues;
- l'expertise et les organismes soient reconnus;
- la formation encourage la circulation du personnel dans et entre les réseaux.

Au Québec, quelques villes ont été identifiées à titre de projet pilote, la Ville de Repentigny en fait partie. Madame Isabelle Champagne, qui a assisté à la formation « maître-formateur », invite les représentants à s'inscrire à la formation « cadre-formateur » qui sera offerte gratuitement par la Ville de Repentigny, fin avril, début mai. De plus, la Ville de Repentigny, en collaboration avec leurs employés des camps, le CLD et la SADC, ont mis en place une coopérative de travail pour offrir leurs services de formation.

En région, Loisir et Sport Lanaudière regarde, pour sa part, une implication pour l'année 2010.

Pour les inscriptions, contactez madame Isabelle Champagne au 450-470-3001 / 3414 ou [champagnei@ville.repentigny.qc.ca](mailto:champagnei@ville.repentigny.qc.ca)

## 5. Nouvelles de Loisir et Sport Lanaudière

### a. Informations

- i. Compilation des données « personnel surnuméraire dans Lanaudière »

Les municipalités sont invitées à compléter le tableau « personnel surnuméraire » et à nous le retourner. À ce jour, 7 municipalités nous ont transmis des informations. La compilation des données sera transmise lors d'une prochaine rencontre

- ii. « Maximiser la pratique du tennis dans votre municipalité »

Les participants sont informés que la Fédération de tennis du Québec met à la disposition des municipalités un guide afin de maximiser la pratique du tennis. Plusieurs municipalités ont déjà reçu le guide.

- iii. Formation « Connaître et encadrer ses bénévoles »

Une formation sera offerte le 31 mars prochain portant sur la connaissance, l'encadrement et la motivation des bénévoles. Cette formation est offerte via le contenu développé par le Conseil québécois du loisir. L'invitation sera transmise par courriel.

- iv. Saines habitudes de vie en milieu municipal (thématique, dépliant d'informations, camp de jour...)

Madame Lynda Fleury rappelle aux participants que la thématique « Saines habitudes de vie en milieu municipal » avait déjà été abordée par le passé à la Table des représentants du loisir municipal. À ce moment, il avait été entendu :

- d'identifier une thématique commune à l'ensemble des municipalités de la région, les participants ont manifesté un intérêt pour une thématique liée aux saines habitudes de vie qui pourrait être appliquée, entre autres, dans le cadre de la semaine de relâche et des camps de jour (loisir estival). À ce titre, et ce, considérant la mise en place d'un comité régional (plateau intersectoriel régional), il a été convenu de sensibiliser ce comité à la mise en place :
  - d'un dépliant valorisant, entre autres, l'activité physique, la bonne nutrition ;
  - d'équipes volantes formées de spécialistes qui pourraient lors d'activités et d'événements, sensibiliser les participants aux bienfaits liés aux saines habitudes de vie ;
  - de cette thématique pour 2010.

Loisir et Sport Lanaudière a fait des démarches auprès du PAG mais le dossier n'avance pas. Les actions jeunesse structurantes peuvent être une autre source de financement. Avant d'aller plus loin, les participants sont invités à signifier à nouveau leur intérêt à développer cette thématique.

Il est suggéré :

- de poursuivre les démarches
- de consulter le programme « 0 – 5 – 30 » de l'Agence de la santé ;
- qu'advenant la mise sur pied d'équipes volantes, elles devraient être soutenues par les coordonnateurs de Québec en forme ou autres intervenants déjà en place;
- que le dépliant n'est peut-être pas le meilleur moyen pour rejoindre la clientèle ou si un dépliant est réalisé, il doit être très vivant.

Aucun participant n'est intéressé à siéger sur un comité de travail portant sur cette thématique.

b. Dépôt

- i. Communiqué et formulaire « Quinzaine du livre de Lanaudière » (annexe 2)

Le communiqué ainsi que le formulaire d'inscription sont déposés, les participants sont invités à transmettre l'information à leurs organismes et d'inscrire leurs propres activités.

- ii. Grilles pour équipements culturels Hexagone

Suite à la présentation de mesdames Élisabeth Gladu (MRC de L'Assomption) et Nathalie Gauthier (CLD Joliette) lors de la dernière rencontre, une grille est remise aux participants afin de les aider à réaliser l'inventaire de leurs équipements culturels. Les participants peuvent transmettre leurs commentaires à madame Nathalie Gauthier. De plus, vous pouvez compléter la section inventaire directement sur le site Internet <http://www.hexagonelanaudiere.com/> (annexe 3).

- iii. Communiqué loisirs créatifs

Un communiqué de presse présentant un événement d'envergure régionale en loisir créatif est remis aux participants. L'événement se déroulera les 14 et 15 mars prochains à Notre-Dame-des-Prairies. Pour information, contacter madame Audrey Lavoie 450.803.0331 ou consulter le [www.evenementloisirscreatifs.com](http://www.evenementloisirscreatifs.com) (annexe 4).

**6. Échanges portant sur les politiques familiales**

- a. Suivi de la présentation de monsieur Bernard Galipeau (municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan) et madame Marie-Ève Dupuis (Ville de Lavaltrie)

Monsieur Bernard Galipeau et madame Marie-Ève Dupuis sont invités à poursuivre leurs présentations réalisées lors de la dernière rencontre (annexe 5 et 6) principalement en ce qui a trait au suivi de la politique.

Les participants sont informés que :

- madame Annette Bonamy, conseillère en développement et concertation au Ministère de la Famille et des Aînés, fait une

tournée des municipalités afin de promouvoir la mise en place de politiques familiales  
(annette.bonamy@mfa.gouv.qc.ca);

- madame Marie-Ève Dupuis transmettra la résolution type qu'elle a remis à chacun des ses organismes afin qu'ils « entérinent » la politique familiale (annexe 7).

## **7. Politique de reconnaissance**

- a. Présentation de monsieur Bernard Galipeau (municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan)

Monsieur Bernard Galipeau dépose et présente la politique de reconnaissance de d'assistance financière de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan (voir annexe 8).

## **8. Divers**

Aucun thème n'est ajouté au point divers.

## **9. Évaluation de la rencontre**

Les participants manifestent leur satisfaction.

## **10. Prochaine(s) rencontre(s)**

- a. Sujet(s) et responsable(s)

Lors de la prochaine rencontre, nous inviterons monsieur Pierre Watters à présenter le portrait des camps de jour. Des copies du document « Réalités des moniteurs de camp de jour municipal au Québec en 2008 » de l'Association québécoise du loisir municipal est disponible.

Pour les prochaines rencontres, il est également suggéré d'aborder :

- les politiques de remboursement s'appliquant aux activités qui se déroulent à l'extérieur de la municipalité;
- les politiques culturelles;
- selon les disponibilités et le contenu de l'ordre du jour, l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière pourrait être invitée à participer à la prochaine rencontre.

En ce qui a trait à une présentation de Copibec-Société de gestion collective des droits de reproduction, les participants ne sont pas intéressés par une présentation considérant que tous ont déjà reçu l'information qui ne s'applique qu'à la reproduction écrite. L'information provenant de Copibec sera insérée sur le site Internet de Loisir et Sport Lanaudière.

b. Date(s), heure et endroit(s)

Lors de la Commission Loisir et culture, il a été suggéré de tenir la prochaine rencontre le même jour que la Table des représentants du loisir municipal, et ce, considérant que plusieurs municipalités participent à ces 2 rencontres.

La prochaine rencontre de la Table des représentants du loisir municipal aura lieu le mercredi 22 avril à 9h30 à Cherstey.

Les participants sont également informés que le jeudi, 9 avril prochain, la formation Jeux sans frontière sera présentée à L'Épiphanie. Madame Karine Marois assurera l'animation de cette rencontre et monsieur Marco Boudreault, nouveau coordonnateur, présentera le Programme Accès-Loisirs Lanaudière.

## **11. Fin de la rencontre**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre se termine à 12 h.